

CHAMPIONNAT DE FRANCE REGIONAL PAR EQUIPES



F.F.T.T. LIGUE D'ILE DE FRANCE

Saison 2009/2010

Modification de date, d'horaire ou de salle pour une rencontre

Rappel du règlement :

Toutes les dates portées aux différents calendriers sont impératives, tout avancement de date ou modification d'horaire, peuvent être autorisés.

L'accord écrit des deux adversaires devra être transmis à la Commission Sportive Régionale au moins quinze jours à l'avance pour acceptation, même procédure pour le changement éventuel de salle.

Épreuve Régionale - Division _____ Dames / Messieurs Poule _____ Journée n° _____

Date et heure prévue au calendrier : _____

Association recevant : _____

Association visiteuse : _____

Motif de la demande :

Date souhaitée : _____

Horaire souhaitée : _____

Modification de salle pour la _____ ème journée

Adresse de la salle : _____

Après visa des deux Associations, ce document doit être adressé à la

FFTT LIGUE D'ILE DE FRANCE – 90/92 Bd Anatole France 93206 SAINT DENIS CEDEX

1 _____

Date - Signature
Cachet du Club demandeur

Date :

Accordé Refusé

2 _____

Date - Signature - Cachet
et Avis du Club adverse

Date :

Accordé Refusé

3 Ligue Ile de France

Commission Sportive Régionale

Date :

Accordé Refusé

Pour la Commission Sportive Régionale

Après Accord ou Avis de la Commission Sportive Régionale, ce document sera adressé par la Ligue à chaque association concernée et au responsable de la Commission Arbitrage.